

ATTESTATION DE TRAVAIL EN HORAIRES ATYPIQUES

Partie à compléter par votre employeur :

Je soussigné (e)

Nom du représentant employeur :

Prénom :

Fonction :

Service :

Atteste que l'agent (Nom Prénom) :

Travaille en horaires atypiques

- ☐ Avant 7h le matin en semaine
- ☐ Après 20h le soir en semaine
- ☐ Les samedis
- ☐ Les dimanches
- ☐ Les jours fériés

Fait à le

Cachet de l'employeur et signature

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE L'AGENT :

Je soussigné, , m'engage sur l'honneur à informer sans délai Domiserve de tout changement de poste, de situation familiale ou de situation professionnelle de mon conjoint (le cas échéant), susceptible de remettre en cause mes droits à bénéficier du dispositif HORATY conformément à l'article 441-6 du code pénal.*

Fait à le

Signature

* Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. Est puni des mêmes peines le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir, de faire obtenir ou de tenter de faire obtenir d'une personne publique, d'un organisme de protection sociale ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu.